

## Profil de baignade de la baignade de Rieulay

Profil élaboré le : 16 juin 2014



Date de MAJ :

Caractéristiques de la baignade					Schéma de la zone de baignade	
Nom de la baignade : Terril des Argales Commune : Rieulay Département : Nord Région : Nord - Pas de Calais Responsable de l'eau de baignade : Mr BOUDJBIHA Méheni (06 30 14 25 57) Période d'ouverture : 01 juillet au 31 août Heures de surveillance : de 14h à 18h Fréquentation maximale : 200 personnes par jour Équipements : Poste de secours – WC Accessibilité aux animaux : Non Autres activités : Pêche, activités nautiques						
Historique de la qualité de l'eau					Photo de la zone de baignade	
Qualité de l'eau au cours des dernières années						
2009*	2010	2011*	2012*	2013**		
<b>B</b>	<b>B</b>	<b>A</b>	<b>A</b>			
A : eau de bonne qualité – B : eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée D : eau de mauvaise qualité *Selon la directive n°76-160 ** Selon la directive 2006/7/CE						
Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années					Carte de la zone d'étude	
Année	Date	Type de pollution	origine	Interdiction de la baignade		
2013		<b>néant</b>				
2012		<b>néant</b>				
2011		<b>néant</b>				
2010		<b>néant</b>				
2009		<b>néant</b>				
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Sources de pollution avérées	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Actions	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
<b>Aucune</b>	/	/	/	/	/	/
Sources de pollution potentielles	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Préconisations	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
Avifaune		0 m	Observations visuelles quotidiennes mesures T°C eau, présence vents odeurs et couleur eau	Gestion durable du plan d'eau et du bassin versant	Si dégradation de l'eau ou accidents :	
Eaux pluviales		tout le bassin versant			Interdiction temporaire de la baignade (arrêté municipal)	
Pêche		0 m			Affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de ... » Suivi analytique si nécessaire	